



# le flash

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 114 > avril 2022



Vivre ensemble!



**Budget 2022 :  
tenir le cap  
face à une  
conjoncture  
peu favorable**

La hausse de l'énergie constitue la principale augmentation des charges courantes, d'autant plus sensible pour Die qui regroupe les équipements de centralité et un patrimoine bâti important. À ce jour, aucune mesure n'a été annoncée pour soulager les collectivités et l'avenir est des plus incertains quant à ce poste de dépenses à l'évolution exponentielle.

La crise sanitaire, même si elle semble s'atténuer, génère encore des dépenses, comme les prestations de nettoyage (gymnase, écoles), l'embauche de contractuels en renfort et autres réorganisations d'urgence que nous espérons conjoncturelles.

Enfin, de nombreuses augmentations que nous ne décidons pas sont programmées : revalorisation nationale des salaires les plus bas de la fonction publique, augmentation de notre contribution obligatoire à différents services (Service départemental d'incendie et de secours...)

**Face à l'adversité, Die se projette dans une transition soutenable**

- "Petite Ville de Demain" : suite à cet appel à projets, Die a été retenue et bénéficie d'aides à l'ingénierie (un chef de projet et un manager de centre-ville). Nous pouvons obtenir d'importants crédits d'études intégrés à notre budget pour démarrer en cohérence les premiers travaux d'ici la fin de l'année.

- Sobriété et rénovation énergétiques : avec l'augmentation du coût des énergies, avec le dérèglement climatique qui s'accélère, nous lançons des études et des marchés de maîtrise d'œuvre pour l'isolation des bâtiments communaux et l'évolution vers les énergies renouvelables.

- Mobilité et circulations : le schéma de déplacements doux sur la commune sera réalisé cette année. Il permettra à terme des déplacements apaisés et sécurisés sur l'ensemble de Die.

- Nos services municipaux : après ces derniers mois perturbés par la crise sanitaire, un accompagnement organisationnel des services est en cours. Il permettra de retrouver un fonctionnement serein et efficace.

## LÉGISLATIVE 2022

Inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au 4 mai 2022 sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (jusqu'au 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier).

**OUVERTURE  
DES BUREAUX  
DE VOTE  
8H-19H**



La ville de Die s'est engagée, avec le Parc du Vercors, dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Avec l'appui des partenaires naturalistes, la ville enrichit sa connaissance de la biodiversité de son territoire, pour la partager ensuite avec chaque Diois et pouvoir mettre en place des mesures de protection.

**LE CHIFFRE  
DU MOIS**

**3 709 241 €**

**DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT  
AU BUDGET 2022**

Optimiser, économiser,  
mettre en œuvre les solidarités

Ces deux dernières années ont été marquées par des événements forts et inattendus. La situation actuelle nous affecte tous et impacte fortement la ville de Die, sans possibilité de visibilité à court comme à long terme.

La perte d'autonomie financière des communes est également une réalité. Nous sommes en grande dépendance des dotations de l'État et les possibilités de trouver et générer des recettes sont limitées (exemple de la fiscalité). Nous nous engageons néanmoins dans la recherche et l'obtention de moyens pour réussir nos nombreux projets.

Dans ce cadre inédit, nous allons sans doute être amenés à revoir les priorités de fonctionnement et d'investissement. Pour permettre des lendemains possibles, pour être solidaires à l'échelle du Diois, à l'échelle de l'Europe, à l'échelle de la planète. Il en va de notre avenir...

Isabelle Bizouard  
Maire de Die, Vice-Présidente de la CCD

## Agenda

• 10/05, 16/06, 05/07 : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil. Suivez la séance audio en direct (facebook mairie) ou en podcast sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)

**Dans le cadre de l'opération partenariale "Une Ville Propre et Belle, c'est l'Affaire de Tous!", une journée d'action est proposée le samedi 23 avril.** À 9 h, rendez-vous devant la mairie pour un café/jus de fruits convivial. Des équipes de nettoyage seront constituées pour débarrasser les bords de Drôme des déchets hivernaux. À midi, repas tiré du sac pris en commun dans le patio de la mairie. À 14h30, *Dessin dans la Ville* prend le relais avec des dessins éphémères au sol, à la craie multi-couleurs, rues Anglaise et Saint-Vincent

## CALENDRIER DES RÉUNIONS DE QUARTIER

- 15/04, 18h30, salle Po Piscigne, Truchard
- 19/04, 18h30, mairie Aube, Perrier, Chandillon, Chapiat, Ruinel, Miellons, Ausson
- 13/05, 18h30, salle Po Centre-ville St-Pierre
- 20/05, 18h30, salle Po Centre-ville St-Marcel
- 24/05, 18h30, mairie Centre-ville Mairie

## ■ FONCTIONNEMENT

**PRÉVISIONS DE DÉPENSES : 5 096 936 €**

Ces dépenses servent au fonctionnement des services publics municipaux tels que l'éducation (écoles, cantine garderie), la culture et les loisirs (école de musique, cinéma, théâtre, musée, piscine municipale), l'entretien des espaces publics, l'information à la population, etc.

Le contexte national et international conduit à des prévisions de dépenses de fonctionnement en forte augmentation cette année, notamment celles liées à la fourniture d'énergie (+200 000 €).

**PRÉVISIONS DE RECETTES : 5 644 845 €**

- Impôts et taxes 3 268 000 €
- Dotations et participations 1 546 000 €
- Produits des services, ventes diverses 808 000 €

## ■ FISCALITÉ : PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX EN 2022

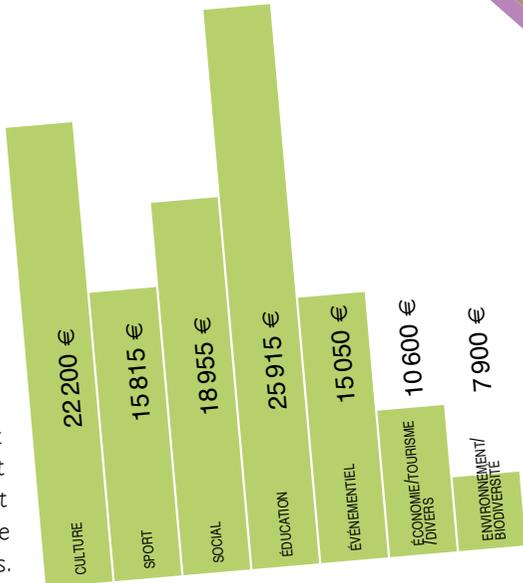
Cette année les bases fiscales sont automatiquement revalorisées au niveau national de 3,4 %, générant ainsi une recette supplémentaire pour la ville (+ 80 000 €). Par conséquent le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont stabilisés à **45,02 % sur le foncier non bâti** et **32,23 % sur le foncier bâti** (taux qui restent légèrement inférieurs aux taux moyens nationaux et départementaux).

## ■ STABILITÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les dotations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement) sont relativement stables ces dernières années. La ville bénéficie d'un haut niveau de DSR (Dotation de Solidarité Rurale) grâce à la part cible destinée aux 10 000 communes les plus défavorisées.

## ■ STABILISATION DE L'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT LOCAL : 116 435 €

La collectivité soutient également l'action des associations locales à travers des subventions. Par ailleurs, les délégués de service public (DSP) Théâtre de Die et cinéma Le Pestel perçoivent respectivement 75 000 € et 19 500 € de subventions.



## ■ AUTOFINANCEMENT

Même si nos recettes continuent de progresser (+235 000 €), l'écart entre les recettes et les dépenses se réduit et cela impacte notre capacité d'autofinancement (CAF) estimée à 548 000 € pour cette année.

Recettes réelles 5 644 845 €

Dépenses réelles 5 096 936 €  
Autofinancement = 548 000 € →



Pour investir, la ville doit compter sur ses propres ressources. La capacité d'autofinancement (CAF), appelée aussi épargne brute, correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. La CAF permet à la collectivité de faire face au remboursement des emprunts et de financer les nouveaux investissements.

## ■ INVESTISSEMENT

**4 433 153 € (DÉPENSES/RECETTES)**

Un budget 2022 marqué par plusieurs études à mener ou à finaliser. Elles sont un préalable nécessaire aux réalisations du programme du mandat, permettant des aménagements pour l'amélioration du cadre de vie, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

**DÉPENSES** 3 709 000 € de dépenses d'équipement, dont près de 580 000 € pour des études. Voir ci-contre quelques-uns des projets votés au budget 2022. Il faut ajouter le remboursement de la dette pour 430 000 € et la participation à la fibre reversée à la CCD pour 50 000 €.

**RECETTES** • Autofinancement 548 000 € • Subventions 985 000 € • Cession immobilière 170 000 € • Taxes d'aménagement et TVA 39 000 € • Fonds de roulement 711 000 € • Recours à l'emprunt 1 449 000 € (l'emprunt sera réalisé par tranche, en fonction du démarrage des opérations et des besoins réels).



## GESTION DES EAUX PLUVIALES

113 000 €

Schéma directeur, études, acquisitions foncières et aménagements sur plusieurs sites (Les Combes, Chantemerle, les Mielons) afin de mettre en conformité la gestion des eaux pluviales et le fonctionnement de la station d'épuration grâce à la création de bassins de rétention à filtre planté de roseaux.

## TRAVAUX DIVERS BÂTIMENTS

340 000 €

Cinéma, musée, écoles, création d'une réserve musée...

## ÉCONOMIE LOCALE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

40 000 €

Création d'un pôle caritatif relocaliser les associations  
Dans le cadre de la création de (Pôle d'Activités Sociales et Solidaires) la Réinsertion dans l'Économie locale la reconfiguration de la ressource humaine la matérialthèque.

## BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

220 000 €



## TRAVAUX DE VOIRIE

415 845 €

concernant une quinzaine de rues (la ville compte 47 km de voirie).

## ACQUISITIONS DE MATÉRIELS

346 000 €

Renouvellement et modernisation des matériels des services municipaux (véhicules, outillage, mobilier, informatique...).

## URBANISME/LOGEMENT

450 000 €

Études pour une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH), la requalification des équipements et espaces publics de Chabestan, des rénovations d'aires de jeux (Comtesse, Meyrosse), aménagement d'une aire de stationnement de camping-car, réhabilitation de la rue Joseph-Reynaud (voirie, bâtiment).

## ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

114 700 €

Aménagements paysagers et réalisation d'un atlas de la biodiversité, étude de géomètre sur les chemins ruraux, mise en œuvre de la charte sur la RICE (Réserve internationale du ciel étoilé), travaux de confortement d'une berge de la Meyrosse et installation d'une passerelle dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique de la rivière.

## SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

387 000 €

Études concernant la rénovation énergétique du gymnase, l'école de musique, de l'école maternelle, des aménagements sur le hall et la cage d'ascenseur en mairie, remplacement des sanitaires de Meyrosse générant des économies d'eau, l'éclairage public (remplacement des lampes) et réflexion pour une réduction de l'éclairage entre 23H et 5H.

## DÉPLACEMENTS/MOBILITÉS

106 000 €

Études (plan global de la mobilité douce, étude du CEREMA sur les points accidentogènes de la ville) et des aménagements (travaux liaison Saint-Pierre/gymnase, abris vélos couverts...).

## SPORT

48 000 €

Étude et maîtrise d'œuvre pour la création d'une salle d'escalade.

LA VILLE DE DIE  
REMERCIÉ SES PARTENAIRES

## Réflexions : budget réalisé 2021 / budget prévisionnel 2022

### Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

2020	4 336 k€	
2021	4 669 k€	+ 33 k€
Prévision 2022	5 175 k€	+ 506 k€

Notons donc une importante hausse des dépenses réelles de fonctionnement : **+839 k€ en 2 ans**. Alors que pendant notre mandat de 2014 à 2019, le montant de ces mêmes dépenses est demeuré stable, passant de 4 255 k€ à 4 260 k€. Que se passe-t-il ?

La Covid aura bon dos, même si nous n'avons pas eu le détail des augmentations occasionnées. (Nous estimons les incidences hexogènes à 68 k€) Par contre l'évolution de la masse salariale interroge...

2020	2 391 k€	
2021	2 532 k€	+ 141 k€
Prévision 2022	2 700 k€	+ 168 k€

Soit une hausse de **+309 k€ en 2 ans !** (Malgré la baisse de 80 k€ de l'ex DGS rayée des cadres en août 2021, ce qui compense largement les frais inhérents à la Covid).

### Évolution de l'investissement

Dépenses réelles 2021 :

Crédits ouverts 2021 **3 638 k€**

Réalisé 2021 **1 968 k€**

Soit 54 % seulement malgré **919 k€** de la maison médicale.

Prévision 2022 **4 400 k€**

Cette prévision est importante au regard du réalisé en 2021, elle ne sera possible qu'au prix d'un endettement important de **1 449 k€** et d'un recours conséquent de **711 k€** sur le fonds de roulement.

La dette sur le budget principal passerait de **4 708 k€** à **5 727 k€**.

En fonction de la capacité d'autofinancement annoncée à la baisse, la durée de remboursement de la dette sera supérieure à 10 années, alors qu'elle était de 7 ans jusqu'alors.

Cet état de fait risque d'obérer lourdement les marges de manœuvre pour les investissements futurs.

AVEC VOUS DIE DEMAIN



PHOTO SLC

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

L'amélioration de la tranquillité publique et du vivre ensemble est l'objectif de la ville de Die qui se dote d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour agir de manière concertée.

La loi du 5 mars 2007 fait de la prévention de la délinquance une politique publique à part entière. Elle place le maire au cœur du dispositif et renforce le rôle des acteurs locaux. La prévention de la délinquance repose ainsi sur une collaboration et un partenariat dynamiques autour des différents acteurs institutionnels et associatifs.

À ce titre, la commune de Die, en lien avec ses partenaires, a décidé de se doter d'un CLSPD piloté par la maire de Die et la sous-préfète, et d'un plan d'action articulé autour d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) pour la période 2022-2026.

Des rencontres ont été faites, des analyses de données effectuées, un diagnostic réalisé... Ces actions ont permis de dresser un bilan général quantitatif et qualitatif des difficultés à traiter en priorité, des actions déjà menées et de récolter les préconisations de chacun sur les futurs axes de travail.

Sur la base de l'ensemble des éléments, il a été mis en évidence **trois axes prioritaires** déclinés ensuite en 17 fiches-actions à mettre en œuvre.

**La jeunesse constitue un axe central d'intervention**, notamment par le renforcement du lien entre actions éducatives et préventives (chantiers éducatifs, médiation sociale) pour mieux accompagner les jeunes dans leurs parcours de vie, prévenir les situations de rupture, mais aussi soutenir les parents.

L'engagement des partenaires se traduit également par **une coordination renforcée en matière de tranquillité publique** (mesures alternatives, médiation sociale estivale) et de réponses à toutes les formes d'incivilités (prévention routière, rappel à l'ordre solennel).



Yann Renault Chevalier, responsable du Pôle social de la ville de Die et coordonnateur du CLSPD.

Par ailleurs, **l'accès au droit et la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales doivent se concevoir comme un axe fort**, avec l'expression d'une volonté partagée des partenaires diois de consolider les dispositifs de prévention, d'accompagnement et de prise en charge.

À l'issue du travail de diagnostic, le CLSPD vient d'être installé, cosigné par la maire de Die, la sous-préfète de Die, le procureur de la République, le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, la présidente du Conseil départemental de la Drôme, le président de la Communauté des Communes du Diois, et le chef d'escadron, commandant la compagnie de gendarmerie de Crest.

Son coordinateur, Yann Renault Chevalier, a pour mission de faire vivre cette instance autour des axes et fiches-actions qui sont le fruit d'un travail de participation des partenaires locaux (Mission locale, Centre médicosocial, Espace France Services, Espace Social et Culturel du Diois, police municipale, Cité scolaire, SNCF, écoles élémentaires, Drôme Aménagement Habitat, gendarmerie, association CToutDie...).

La mise en œuvre de ce conseil est rendue possible grâce au fort engagement des différents acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou de services publics. L'engagement de tous les partenaires assure une réelle cohérence des actions, la gouvernance globale, partagée et opérationnelle visant une efficacité réelle et des réponses rapides.

### >>> Plus d'informations

Marion Perrier, élue en charge du CLSPD – mperrier@mairie-die.fr

Yann Renault Chevalier, coordonnateur du CLSPD – ychevalier@mairie-die.fr